

# FICHE TECHNIQUE

PROFACID 

## SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'ANTISEPSIE DES MAINS

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

**Catégorie d'usage principal :** Virucide EN 14476(Coronavirus vaccine),  
bactéricide EN 1276 (S. aureus, P. aeruginosa, E. hirae,  
E. coli ATCC, E. coli K12), EN 13727 (S. aureus,  
P. aeruginosa, E. hirae, E. coli K12), EN 1650,  
EN 13624(C. albicans, A. brasiliensis), EN 13697(S. aureus  
P. aeruginosa, E. hirae, E. coli, C. albicans, A. brasiliensis).

**Utilisation de la préparation :** Désinfection rapide des mains sans rinçage et sans essuyage en traitement hygiénique ou en désinfection chirurgicale des mains - Biocide TP1 (Hygiène humaine) – Usage Grand Public (domestique) ou Professionnel (hôpitaux, médecins, dentistes, infirmières, laboratoires d'analyses médicales, véhicules de transport sanitaires, etc).

**Stockage :** Conserver à température ambiante dans son emballage d'origine fermé. Eviter les températures < à 4°C et > à 40°C. Craint le gel.

**Mode d'emploi :** Traitement hygiénique : Sur mains propres et sèches, appliquer une dose de 3 mL. Frotter mains, poignets, espaces interdigitaux, pourtour des ongles, pendant au moins 30s. Ne pas rincer. **Temps de contact : 1 minute sur les mains.**  
Désinfection chirurgicale en deux temps : Sur mains propres et sèches, appliquer 2 x 4,5 mL de produit. Frotter mains, poignets, avant-bras, coudes, espaces interdigitaux, pourtour des ongles pendant 2 x 45s. Ne pas rincer.

**Précautions d'utilisation :** Usage externe sur peau saine seulement. Ne pas avaler. Ne pas utiliser avec d'autres produits. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné. Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement. Ne pas réutiliser l'emballage vide. Pour plus de renseignements se référer à la FDS du produit. En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche. Péréemption produit : 2 ans.

Notre solution hydroalcoolique obtenue à partir d'un procédé naturel, issu du maïs, répond en tout point à la recette désinfectant indiquée dans l'arrêté du 20 mars 2020 modificatif. La fermentation du maïs peut entraîner l'apparition d'une odeur caractéristique.

### COMPOSITION

Ethanol CAS N° 64-17-5 ,  
peroxyde d'hydrogène CAS N°7722-  
84-1glycérine.

Produit biocide TP1.  
Usage grand public et professionnel

UFI n°: 2KPN-CNAY-YKKE-55XD

ETIQUETAGE CLP  
SELON REG1272/2008



DANGER

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### COORDONNÉES

**PROFACID**

3, rue des Pacages d'Argenson  
37800 NOUÂTRE  
Tél. 02 47 65 30 71

CODE FT	FT_SHA
code d'évolution	E
date	05/10/2020

